

Conseil Municipal de la commune de Saint-Germain du Plain
Compte rendu sommaire de la réunion du conseil municipal du 17 janvier 2017

L'an deux mil dix-sept, le dix-sept janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Germain du Plain, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi.

Présents : Mme Valérie FLATTOT, M. Jean-Yves DUMONT, M. Hervé ALBRAN, M. Roger CUZIN, Mme Monique FOYARD, Mme Mauricette DUBOIS, M. Carlos PINTO, M. Alexandre FESCHET, Mme Sandra HAYOTTE, Mme Karine BIARD, M. Guillaume CHAUMONT.

Excusés : M. Alain DOULÉ, Mme Christine SARRE, Mme Patricia FONTENEAU, M. Richard POBANZ, M. Jérôme DEBRUERE, M. Emmanuel GALOCHE, Mme Valérie ZARAMELLA.

M. Emmanuel GALOCHE a donné pouvoir à Mme Valérie FLATTOT.

M. Carlos PINTO a été nommé secrétaire de séance.

1 - Approbation du procès-verbal de la réunion du 13 décembre 2016.

Mme Valérie FLATTOT donne lecture du procès-verbal de la séance du 13 décembre 2016 qui est adopté à l'unanimité (les membres absents lors de la séance ne prennent pas part au vote).

2 - Compte-rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations qu'il a reçues du Conseil Municipal en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

a) Droit de préemption urbain :

M. le Maire n'a pas exercé le droit de préemption urbain depuis la dernière séance du Conseil Municipal.

b) Autres délégations :

DÉCISION 2017-01 Article 2122-22 al 4 : Attribution du marché de remplacement des menuiseries de l'école élémentaire par des menuiseries bois à la SARL Menuiserie GUIGUE de Ménetreuil pour un montant de 20 090 € HT.

3 - Occupation salle des fêtes - Exposition d'oiseaux :

A l'unanimité le Conseil Municipal donner une suite favorable à la demande présentée par l'association « l'oiseau chalonnais », lui accorder la mise à disposition de la salle des fêtes communale à titre gratuit du 11 au 13 mars 2017.

4 - SYDESL - Groupement de commandes achat d'énergie :

Le SYDESL a informé la commune qu'à la suite de la fusion des régions Bourgogne Franche-Comté, les huit syndicats départementaux d'énergie de Bourgogne et de Franche-Comté ont décidé de créer un nouveau groupement de commandes sur le périmètre élargi.

Afin de continuer à bénéficier des services du groupement de commandes achat d'énergie, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide :

- d'accepter les termes de l'acte constitutif de ce nouveau groupement de commandes ;
- d'adhérer à ce groupement de commandes
- d'autoriser le maire à signer l'acte constitutif du groupement,
- d'autoriser le représentant du coordonnateur à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte de la commune de Saint-Germain du Plain,
- de s'acquitter de la participation financière prévue par l'acte constitutif,
- de donner mandat au Syndicat Intercommunal d'Energie, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre

pour collecter les données relatives aux sites annexés à la présente délibération auprès du gestionnaire de réseau.

GAZ NATUREL

Liste des points de consommations et d'estimations (PCE) de gaz naturel de la commune de saint-Germain du Plain à intégrer au groupement de commandes du Syndicat Intercommunal d'Énergie, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre pour l'achat d'énergies sur le périmètre de la région Bourgogne Franche Comté.

Nom installation	adresse	Numéro PCE	CAR	Date d'entrée (1)
Salle des Fêtes	Place de la Mairie	12194645399399	164406	01/01/2019
Cantine	1, rte du bourg	12193632374725	110173	01/01/2019
Ecole maternelle	4, rue des chênes rouges	12190448583104	103564	01/01/2019
Ecole primaire	1, rte du bourg	12194211245967	75974	01/01/2019
Garderie périscolaire	5, rte du bourg	12152243043910	41113	01/01/2019
Maison pour tous	21, place du Marché	12195224270558	47901	01/01/2019
Stade du Breuil	22, rue de la Poste	12193198221371	32880	01/01/2019

Mme FLATTOT fait part des félicitations de MM WALLART et De la PATTOLIERE sur la qualité des décors de Noël, la beauté de la salle des mariages.

La Fanfare l'Espérance et la chorale comme un soleil font part de leurs vœux de bonne année aux conseillers.

Mme Valérie FLATTOT rappelle que le Flash info est à distribuer
Les opérations de recensement de la population se dérouleront du 19/01 au 18/02/2017.

Préparation des tables pour le repas municipal le samedi 28/01/2017 à partir de 9H.

Conseil Municipal : Mardis 14/02/2017, 21/03/2017 20h30 dates prévisionnelles

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Valérie FLATTOT remercie les participants et lève la séance à 21h45.

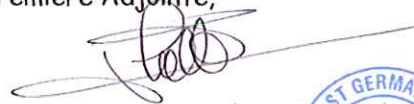
Le secrétaire de séance

Carlos PINTO



La première Adjointe,

Valérie FLATTOT



Affiché à la porte de la mairie,
le 28/01/2017

Le Maire,

Alain DOULÉ

